

Ault, victime des assauts de la mer

Chaque jeudi, une série différente qui raconte le littoral : ses récits, ses objets, ses lieux, sa faune, sa flore... Ault occupe le fond et les deux flans d'une crique, qui abritait autrefois un grand nombre de barques de pêche. Un port vaste et sûr, une flotte de 52 bateaux, des chantiers de construction, des cordiers, une halle, un grenier à sel, et 5 000 âmes qui y vivent en l'an 1700. Le mouvement maritime est égal à ceux de Dieppe et Boulogne.

Mais déjà, en 1735, le constat est fait par l'ingénieur Coquard que la mer ronge la côte. La plage du Perroir se dégrade. La rade et le port sont comblés, les pêcheries sont emportées. Les Aultois sont impuissants et subissent de plein fouet la perte de leur richesse. Privée de son activité, la population



Cette carte postale ancienne montre Ault un jour de tempête.

se disperse, principalement vers le Tréport et Cayeux.

La mer poursuit ses ravages, fait crouler une à une les habitations.

Elle fait disparaître des quartiers entiers de pêcheurs, dont les vestiges seront visibles jusqu'en 1790, puis peu à peu emportés. Le roi

Louis-Philippe accordera à la commune, en 1834, une somme de 300 000 francs, sollicitée par le député Renouard, pour aider aux travaux de défense contre la mer.

Mais la falaise continue à tomber par pans, comme un mille-feuille. En 1835, un épi est créé pour contenir les galets et assurer la protection du bourg. Néanmoins, des habitants doivent encore quitter leur maison avant qu'elle soit engloutie par les flots. Ce problème récurrent perdure de nos jours, malgré les efforts conjugués des collectivités et des financements conséquents. Reste à savoir qui, de l'homme ou de la mer, aura le dernier mot.

► Sources : les histoires insolites contées par Gérard Devisme, aux éditions de La Vague verte.